

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir,	Omnibus.
4 — 30 — —	Express.
3 — 47 — —	matin, Poste.
9 — 4 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.
-------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
6 — 23 — —	soir, Omnibus.
10 — 11 — —	Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 4 minut. matin,	March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE

La discussion relative au traité du 24 mars a commencé au parlement de Turin. Le résumé télégraphique qui nous parvient ne permet guère de se faire une idée exacte de ce qu'a été ce commencement d'un débat qu'on disait devoir être orageux.

A notre sens, il résulte de ce résumé que les orateurs opposés au cabinet et au traité n'ont trouvé que de pauvres raisons à opposer au fait accompli en vertu des droits souverains et de la volonté des populations.

Un député a essayé de faire renvoyer la discussion à six mois : il n'a pas été écouté.

Un autre redoute les inconvénients légaux d'un passage trop rapide de la législation sarde à la législation française.

M. Guerrazzi seul a cherché à prouver que le traité n'est pas une conséquence de la nécessité et qu'il ne vaut pas la possession de l'Italie centrale.

M. Carutti a défendu le traité par d'excellentes et très-éloquentes raisons. Il démontre que l'alliance française est nécessaire. L'orateur rappelle l'histoire de la Savoie, et montre les tendances constantes et en quelque sorte fatales des choses vers le résultat acquis maintenant, et ce résultat eût pu être acquis sans la compensation magnifique qui en efface pour le Piémont toute l'amertume.

M. Carutti s'élève à une véritable hauteur lorsqu'il s'écrie : « Le Piémont n'est plus ! L'Italie » renaît de ses cendres ! mais elle a beaucoup d'en- » nemis à l'étranger et au dedans ! Au dedans, ce » sont nos passions ! »

Grandes et lumineuses paroles que la jeune Italie fera bien de méditer.

La discussion a continué dans la séance du 26, où MM. Ratazzi et de Cavour ont pris la parole.

La thèse de M. Ratazzi, qu'il était facile de prévoir, a été l'abstention, sous prétexte que la chambre n'était plus libre en présence du fait accompli. « Il faut s'abstenir, s'est écrié l'ancien ministre, c'est un devoir. »

M. de Cavour n'a pas eu de peine à réfuter un pareil sophisme.

Autant qu'on en peut juger sur un très-court résumé télégraphique, M. de Cavour a d'abord constaté que depuis un certain temps le Piémont ne pouvait pratiquer une autre politique qu'une politique d'alliance, et qu'en présence de la sympathie que l'Empereur des Français a montrée avec tant d'éclat pour l'Italie, il fallait s'attacher à la France.

D'ailleurs la situation actuelle, selon M. de Cavour, ne permet pas d'autre voie. L'Autriche n'a pas accepté l'annexion et de graves dangers entourent encore la Sardaigne. On arme partout, et dans l'impossibilité où l'on se trouve de modifier la politique, le traité est nécessaire pour maintenir l'alliance française.

L'orateur parle ensuite de la situation de Venise, dont il refuserait le rachat, s'il devait coûter une palme de terre italienne.

Le discours du ministre a été couvert d'applaudissements, et il est permis de penser qu'il a produit un effet aussi considérable sur l'opinion publique que sur le parlement.

Nos correspondances, d'ailleurs, font prévoir le vote de la chambre qui sera conforme au sentiment dont sont animés tous les esprits raisonnables et vraiment patriotiques du Piémont.

Le succès de Garibaldi paraît tellement assuré, que déjà la correspondance parisienne de certaines feuilles étrangères entretient leurs lecteurs des mesures politiques que l'insurrection serait sur le point de proclamer.

Ainsi, d'après le Nord, le comité insurrectionnel de Palerme ou l'état-major de Garibaldi aurait adressé aux consuls étrangers résidant en Sicile une notification officielle de sa résolution de consulter prochainement les populations sur la question de l'annexion à la Sardaigne. Le correspondant ajoute qu'avant de pouvoir procéder à un vote quelconque, la nation sicilienne doit avoir pleinement repris possession d'elle-même.

Les journaux allemands se préoccupent des mouvements qui ont lieu dans les différentes provinces qui composent l'empire turc et dans celles qui l'avoisinent. Le *Mercur de Souabe* annonce que le

prince Milosch a ordonné de grands préparatifs militaires. Le prince Milosch aurait adressé aux consuls des grandes puissances un mémoire dans lequel il leur expose les motifs de ces armements extraordinaires et s'appuie sur les préparatifs que la Porte fait dans les provinces limitrophes de la Serbie et qui ne peuvent être dirigés que contre la principauté.

La commission serbe envoyée à Constantinople n'a pu rien obtenir, malgré les bons offices de l'ambassadeur de Russie. La Porte avait eu l'intention d'envoyer Soliman pacha comme commissaire extraordinaire en Serbie, mais elle paraît avoir renoncé à ce projet. Le prince Kallimaki a déclaré que son gouvernement n'avait en aucune façon l'intention de prendre l'offensive contre la Serbie.

D'un autre côté, un télégramme annonce que la Porte aurait interpellé M. Labanoff, ministre plénipotentiaire russe, sur le bruit d'une concentration de troupes russes sur le Pruth. M. Labanoff a nié cette assertion et a fait entendre des paroles rassurantes. On sait du reste que cette concentration a été démentie par plusieurs organes allemands, il y a quelques jours.

Le ministère du prince Couza vient de donner sa démission à la suite d'un vote des chambres qui lui était opposé.

Le *Journal de Rome* publie un rapport du colonel de Puymodan, en date du 21 mai, sur l'affaire des trois cents volontaires entrés à main armée sur le territoire pontifical, et qui ont été défaits par soixante gendarmes à cheval commandés par le colonel lui-même. Il résulte du rapport dont nous parlons que, le samedi 19 courant, des volontaires de la Toscane avaient envahi le territoire romain, à Latera. Le colonel de Puymodan, qui se trouvait à Montefiascone, informé à deux heures du matin, partit aussitôt avec soixante gendarmes à cheval, après avoir expédié des ordres aux troupes de Viterbe. Il poursuivit les envahisseurs jusqu'au pays des grottes, à deux heures de Latera.

Les gendarmes les chargèrent avec une grande ardeur et la mêlée s'engagea au grand effroi des habi-

FEUILLETON

LA MIONETTE.

(Suite et fin.)

XXXVII.

Le mariage des jeunes gens fut arrêté ; mais le secret s'en garda scrupuleusement jusqu'au moment où les convenances des deuil permirent de le faire savoir.

La Claudette se maria le même jour que sa sœur.

La cérémonie fut simple et eut lieu avant le jour. Le père Bouvron conduisit la belle-sœur de son fils jusqu'à l'autel, et la voulut remettre paternellement au bras de Claude Vacher. Au sortir de l'église, les deux sœurs allèrent s'agenouiller sur la tombe de leurs défunts chéris, puis Claude Vacher emmena sa femme dans un village voisin, chez une tante qu'il avait, et chez qui se passa la huitaine des noces.

La Mionette monta avec Marcellin dans le char à-bancs du père Bouvron et ils prirent le chemin de la ville où M^{me} de Vernon et son frère les attendaient, et où ils furent reçus comme des enfants bien-aimés.

Le Blanchet ne fut pas oublié... dans la voiture encore, il eut sa place sur les genoux de sa maîtresse.

Ayons en bien soin toujours, disait-elle en le montrant à Marcellin, car c'est à lui que nous devons d'être l'un à l'autre. — C'est vrai, pourtant, répondait Marcellin. Oh ! va, je n'ai point oublié le riot de la Trébuché et le mauvais tour que je lui ai joué à ce pauvre petit. — Ni comme tu me tiras courageusement de l'eau. — Ni comme tu me soignas quand j'étais tombé de l'arbre.

Et de propos en propos, ils remontaient aux chers souvenirs de leur vie encore si courte et déjà si remplie d'événements.

La journée était magnifique ; Marcellin fouettait la jument qui trottait toute fringuante ; et de temps en temps, se penchant comme pour parler, il volait un baiser à la Mionette, qui le rendait bien vite au Blanchet, pour ne pas laisser voir sa rougeur et son émotion.

XXXVIII.

Deux ans plus tard, par un beau coucher de soleil, Marcellin et son père étaient assis chacun sur un des bancs de pierre placés des deux côtés de la porte, devant la maison.

La Mionette parut sur le seuil, portant sur ses bras un frais et gaillard petit garçon qui, voyant son père, tendit vers lui ses mains potelées. Marcellin prit l'enfant, l'embrassa, et, comme il allait le rendre à sa femme :

— Non, dit-elle, garde-le un peu ; les servantes sont

occupées au trempage de la lessive, il faut que je m'inquiète du souper.

Et elle rentra. Marcellin prit l'enfant à califourchon sur un de ses genoux et le fit galoper en disant un refrain de chasseur.

— Hé ! petit, cria peu après le grand-père ; ne veux-tu point venir vers moi ! — Allons, Antoine, va vers le grand, dit Marcellin en posant à terre l'enfant qui, tout en vacillant, se mit en marche pour aller se jeter dans les bras ouverts du père Bouvron.

Puis Marcellin le rappela, et le petit revint, et puis le grand tendit encore ses bras, et l'enfant y courut encore, et ainsi plusieurs fois, et, à chaque traversée qu'il faisait pour aller demander un gros baiser, c'étaient de grands éclats de rire ; puis le Blanchet se mêlant de la partie, aboyait tout joyeux en voyant courir son petit maître, qu'il tirait doucement par sa robe et dont il léchait amoureusement les mains.

Ce bryant manège dura depuis quelques minutes déjà, lorsque Marcellin entendit des pas venir, leva la tête et vit devant lui une pauvre femme, les pieds presque nus, la tête enveloppée dans une vieille cravate grise, et couverte d'une espèce de robe en indienne toute changée. Cette femme portait, pendue par une courroie à son cou et lui tombant sur la poitrine, une petite boîte de sapin qui n'avait plus que la moitié de son couvercle, et

tants. En peu de temps les factieux furent complètement battus et s'enfouirent en laissant sur le terrain neuf morts et vingt-cinq blessés. Parmi les morts on aurait reconnu le frère d'Orsini. Les gendarmes ont eu deux tués et trois blessés, parmi lesquels le lieutenant Cacchi.

Ce rapport, qui a toutes les apparences de l'exactitude, réduit à néant l'histoire des gendarmes qui, la nuit, dans une fausse alerte seraient fusillés entre eux.

Un télégramme de Madrid du 26, annonce que M. Martinez de la Roza a été élu président de la chambre des députés : il y avait 207 votants. Majorité, 180. Les progressistes purs et la minorité modérée se sont abstenus de voter.

Le traité de paix ratifié par l'empereur du Maroc est arrivé à Tétouan. — A. Esparbié. (*Le Pays*.)

Une dépêche de Madrid, 25 mai, annonce que la Reine a ouvert en personne les Cortès. Voici la substance de son discours :

« La nation a présenté pendant la guerre un spectacle magnifique et cette guerre aboutit à une paix glorieuse. Le traité compense, autant que possible, les frais qu'a pu faire le trésor et il indemnise la nation de ses nombreux sacrifices.

« L'Espagne est vis-à-vis de toutes les nations dans des relations amicales. La convention avec Rome tranquillise les consciences et facilite le progrès. Le Pape a reçu en cette circonstance des témoignages d'attachement de la Reine et de la nation. Les Cortès recevront communication de la convention faite avec le Mexique dont l'Espagne regrette les malheurs.

« Sa Majesté déplore la criminelle tentative carliste ; mais le péril une fois dissipé, il lui est permis de suivre les impulsions de son cœur, et elle a concédé une amnistie générale.

« La Chambre sera bientôt saisie de l'examen du budget de 1861, de lois politiques administratives déjà annoncées, et d'autres ayant pour objet d'organiser le service public et les diverses branches de l'administration.

« La Reine termine en rappelant que l'Espagne, par ses nombreux sacrifices, a les droits les plus sacrés à son affection. Elle compte que l'union de la nation assurera la stabilité du trône et le bonheur de la patrie. »

DEUX-SICILES.

Palerme, 15 mai. — La corvette à vapeur anglaise, *Argus*, commandée par le capitaine Robert Ingram, arrivée cette nuit de Marsala, s'y trouvait au moment où les 1.000 hommes, que l'on présume commandés par Garibaldi, ont opéré leur débarquement. Ils portent l'uniforme des chasseurs des Alpes, sont armés de carabines-revolvers et ont avec eux quatre pièces d'artillerie et dix mille fusils.

Avec l'état-major sont venus six colonels. Une lettre, signée Garibaldi, a été adressée au vice-consul anglais à Marsala, pour lui demander l'embarquement sur l'*Argus* de marins piémontais qui provenaient du bateau à vapeur échoué.

Le *Governolo* arrive de Syracuse, de Catane et de Messine ; dans ces villes, on se bornait à attendre le résultat des événements de Palerme.

Cette nuit, on a muré et barricadé les petites portes d'entrée de la ville ; les autorités militaires sembleraient ainsi vouloir s'y défendre, et il est difficile de donner une idée de la frayeur qui s'est emparée des esprits.

Toutes les personnes qui ont pu quitter la ville se sont hâtées de le faire. Les plus beaux palais sont déserts et on s'entasse dans les maisons, du côté du port, afin d'être plus à même de s'embarquer. C'est à qui mettra personnes et valeurs et sûreté. On se réfugie dans les maisons où il y a des étrangers pour s'abriter sous un drapeau quelconque, et sur les portes cochères, on voit écrit en gros caractères : *Propriété particulière. — Domicile français. — Sujets russes — américains — suisses*, ou toute autre nation. C'est à croire que la ville n'est plus habitée que par des étrangers. Quantité de familles sont depuis plusieurs jours à bord de bâtiments de commerce qu'elles ont frétés, et attendent sur mer les événements. Un grand nombre de familles de fonctionnaires, par une faveur spéciale, ont obtenu le passage sur le bateau à vapeur *Vesuvio*, mis en réquisition.

Le quartier général a été transféré au palais du roi, qui est entouré de troupes et de canons.

Depuis dix jours, aucun bateau à vapeur n'est arrivé de Messine et nous sommes sans nouvelles de cette ville.

J'apprends que les prisonniers politiques qui étaient à la prison d'Etat viennent d'être transférés à la citadelle de Castellamare. — Havas.

Une des dernières dépêches qui nous arrivent, et venant directement de Palerme, à la date du 24 mai, porte que jusqu'au 22 il n'y avait eu aucun engagement entre les troupes insurrectionnelles et les troupes royales chargées de la défense de cette ville.

Le 24 mai, le général Salzano, résolu à défendre la place à tout prix, a déclaré qu'il ne pouvait répondre des conséquences qu'entraînerait cette défense. Les Anglais et les Français résidant à Palerme se sont retirés sur les bâtiments respectifs de leur nation.

Voilà, d'une manière certaine, où en étaient les choses à la date du 24. (*Le Pays*.)

Les nouvelles de Messine du 21 annoncent que quatre bataillons, sortis de Palerme le 17 avec le général Lanza, ont été complètement défaits et ont perdu leurs armes et leurs canons. Le colonel napolitain Donato est mort. Les débris de ces troupes réfugiés à Alcamo et Partenico auraient été pris par la population.

A Messine, il y a une grande affluence de fuyards. L'insurrection a éclaté à Paterno, à Aderno et à Biancavilla.

Les lettres de Naples disent que l'envoi des troupes en Sicile continue. La ville est tranquille et la police se dit prête à étouffer le mouvement.

Turin, 25 mai. — La *Gazette officielle* de Turin publie une dépêche de Palerme du 24, qui confirme la rencontre de Garibaldi à San-Martino avec les Bavares au service de Naples. Garibaldi s'est rapproché de Palerme, dont les hauteurs sont occupées par les insurgés ; l'attaque est imminente.

Le général Lanza aurait laissé ouvrir une pétition des citoyens tendant à ce qu'il consente à demander

un armistice à Garibaldi, mais cette démarche serait demeurée sans résultat.

Trois navires de l'escadre autrichienne sont arrivés le 21 à Palerme.

Turin, 26 mai. — Les journaux de Turin publient la proclamation de Garibaldi, en date de Salemi (Sicile) le 14 mai, par laquelle, considérant la nécessité d'une concentration de tous les pouvoirs, Garibaldi déclare prendre la dictature en Sicile au nom de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Les troupes royales qui se trouvent à Palerme sont évaluées à 20.000 hommes qui, à la date des dernières nouvelles, continuaient les travaux de défense de la ville.

Marseille, 26 mai. — Le paquebot poste le *Car-mel* arrive de Naples, qu'il a quitté le 22. Il apporte des lettres de Palerme arriérées, datées du 12 au 21. Les correspondances parlent de l'anxiété croissante qui règne à Palerme et des passions populaires exaltées de plus en plus chaque jour. Le 21, au soir, quelques coups de feu auraient été tirés des balcons de la rue de Tolède. La police a répondu et blessé quelques personnes. Tous les étrangers auraient arboré leurs drapeaux, pour leur sauvegarde. Le directeur du journal officiel s'est enfui ; les églises ouvertes le dimanche, 20, étaient désertes, et le soir, les feux de bivouac des insurgés couronnaient les montagnes. La population frémissait dans l'attente.

Une proclamation du général Lanza à son armée, quoique très-conciliante, a été froidement accueillie.

Le comité insurrectionnel de Palerme multiplie ses bulletins, qui sont distribués en grand nombre.

Le gouvernement napolitain communique la dépêche suivante à l'agence Havas-Bullier :

« Naples, 26. — Ce matin, les bandes insurgées, attaquées par nos troupes, ont été battues et chassées de la forte position du Parco, qui a été occupée par nos colonnes.

« Ils ont eu de grandes pertes : une autre colonne les poursuivra vers la Piana. »

Naples, 25 mai. — Les troupes de Garibaldi sont à six milles de distance de Palerme, occupant les hauteurs.

Un engagement a eu lieu sans résultat définitif. Les insurgés ont conservé leurs positions et les troupes napolitaines sont rentrées à Palerme.

Plusieurs bâtiments de guerre napolitains sont arrivés dans le port de Palerme.

On craignait un bombardement en cas d'un soulèvement de la ville. — Havas.

FAITS DIVERS.

On annonce que le maréchal Vaillant ne rentrera en France que le 20 juin. Il veut présider aux derniers préparatifs du mouvement de retraite de l'armée d'Italie, commencé et poursuivi sans interruption depuis environ un mois.

— On lit dans le *Moniteur* :

Le 3^e bataillon du 26^e de ligne a quitté Bergame le 22 mai. Il n'y a plus de soldats français en cette ville. Les regrets des habitants et leur reconnaissance pour notre armée se sont manifestés à cette occasion de la manière la plus touchante. Toute la ville s'était portée sur le passage de la troupe, que

qui contenait, en désordre, des pelottes de fil, des paquets d'aiguilles et des quarterons d'épingles.

— Tiens ! Mionette, cria-t-il en se penchant vers la porte, achète quelque chose à cette femme qui vend de la mercerie.

Et il continua de jouer avec son enfant.

— Je n'ai pas grand besoin, dit la Mionette en se montrant et en jetant un regard de pitié sur la pauvre marchande ; mais ça ne fait rien, entrez. — J'ai bien soif ! Voulez-vous me donner un peu d'eau ? dit la femme qui suivit timidement la Mionette. — Mon Dieu, oui, répondit la Mionette.

Et, comprenant que la marchande pouvait avoir d'autres besoins, elle mit sur la table, en même temps qu'un verre et un pot de piquette, une moitié de saucisson cuit du matin, et la couronne du pain bis qu'elle trouva entamée dans la huche.

— Asseyez-vous, dit-elle, buvez et mangez.

Puis, pour ne point intimider la marchande, elle continua, sans la regarder, les apprêts du repas. S'apercevant que la femme hésitait à se servir :

— C'est pour vous ce qui est là, ne vous gênez donc pas, ajouta-t-elle. — Merci, bonne dame, je n'ai plus ni faim ni soif, répliqua la marchande. — A votre aise, fit la Mionette, qui allait et venait toujours dans la chambre ; d'où venez-vous donc ainsi ? — Oh ! de bien loin ! de plus de cent lieues ! de Paris ! — Et où allez-vous ? —

Helas ! je vais devant moi, je cours le monde, comme vous le voyez, en offrant quelques bagatelles aux bonnes gens qui comprennent bien que je mendie plus que je ne vends, et qui m'assistent, comme vous venez de le faire.

— Votre vie est bien triste ! vous n'avez donc aucun parent avec qui vous retirer ? vous n'avez donc pas un pays de naissance où vous arrêter ? — Oh ! si, famille et pays, j'ai encore l'un et l'autre ; mais il y a bien longtemps que je les ai quittés, et ils m'ont oubliée. — Quel âge avez-vous donc ? — Trente-et-un ans. — Trente-et-un ans ! s'écria la Mionette en fixant ses beaux yeux heureux sur le visage amaigri et basané de la femme. Jésus ! on vous en donnerait plus de quarante ! — Je le sais, mais j'ai tant d'années de misère ! — L'ennui ! la misère ! oui, je les connais, ça ne rajeunit pas. — Oh ! non, fit la marchande en se levant et en tendant sa main osseuse vers la Mionette qui y mit la sienne. Merci, brave dame, vous avez été bien charitable pour moi, je ne vous oublierai pas.

En parlant ainsi, elle pressait fortement la main qu'elle tenait, et la Mionette s'étonnait qu'une aussi vive marque de reconnaissance fût le prix d'un aussi maigre bienfait.

— Adieu, dit-elle encore.

Et elle se dirigea vers la porte où Marcellin se tenait debout avec son enfant sur un bras.

— Oh ! le bel enfant ! il est à vous, sans doute, Madame, demanda-t-elle en se tournant vers la Mionette.

Voulez-vous me permettre que je l'embrasse ? je sens que ça me donnera du courage au cœur pour continuer mon chemin. — Pardieu ! embrassez-le, reprit Marcellin en penchant le petit tout étonné vers la pauvre femme, qui le baisa bruyamment sur les deux joues et s'éloigna en traînant ses pieds fatigués.

La Mionette, Marcellin et le père Bouvron regardaient tristement cette femme. Bientôt ils la virent ; au détour de la rue, s'asseoir sur une grosse pierre servant de chasse-roue, se tourner de leur côté, les considérer immobile, puis joindre ses deux mains ouvertes, et y laisser tomber sa tête. Au mouvement qu'elle faisait, ils comprirent qu'elle pleurait, qu'elle sanglotait.

La Mionette courut vers elle, et, lui posant une main sur l'épaule :

— Qu'avez-vous donc à vous désoler ainsi, pauvre femme ? Êtes-vous malade ? Avez-vous besoin de quelque chose ? Revenez chez nous, vous y trouverez secours et consolation. — M'avez-vous bien regardée ? dit la mendicante en relevant son visage mouillé ; mes traits ne vous sont-ils pas revenus en mémoire ?

Comme la Mionette hésitait à répondre :

— Mionette Gervais, ajouta-t-elle, ne vous souvient-il plus d'avoir eu une sœur ? — Nanon ! c'est toi ? s'écria la Mionette. O ma sœur ! ma pauvre sœur !

Puis elle ouvrit ses bras pour y presser la malheureuse.

les dames ont couvert de fleurs. Les jardins avaient été littéralement dévastés. Officiers et soldats, chargés chacun de deux ou trois bouquets, répondaient avec la plus cordiale effusion à ces témoignages spontanés d'une sympathie que l'armée française s'est conciliée dans toutes les villes où elle a tenu garnison en Italie.

— On lit dans la *Sentinelle Toulonnaise* :

Un chef de timonerie du port de Toulon vient d'inventer un nouveau système de télégraphie marine qui doit être expérimenté sur l'un des vaisseaux de l'escadre. Si l'application répond aux intentions de l'inventeur, on peut dire qu'il aura résolu un grand problème, celui de pouvoir transmettre à l'infini les ordres les plus compliqués avec quatre trapèzes et deux boules qui composent tout le matériel nécessaire.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

S. Exc. le maréchal Baraguey-d'Hilliers est arrivé hier matin à Saumur, par le train de 9 heures, venant de Tours.

Il s'est rendu en voiture de la gare à l'hôtel Badans, où des troupes d'infanterie et de cavalerie, avec le corps des officiers de l'Ecole, à pied, étaient réunis pour le recevoir. Son Excellence les a aussitôt passés en revue, et les officiers ont été inspectés successivement par armes.

De midi à deux heures, le Maréchal a assisté à une reprise de manège et à de grandes manœuvres à cheval, sur la place du Chardonnet, après lesquelles il y a eu revue et défilé.

Son Excellence, a reçu les autorités civiles et judiciaires, et a quitté Saumur à 4 heures, se rendant à Angers.

M. le maréchal Randon aura marqué son passage au ministère de la guerre par une série de mesures qui témoignent de sa sollicitude pour le perfectionnement des différentes branches d'instruction qui se rattachent à l'arme de la cavalerie. Après avoir apporté d'utiles modifications à la partie théorique, en y ajoutant un chapitre sur le *travail individuel* du cavalier, il vient de soumettre à l'Empereur un remarquable rapport sur l'Ecole impériale de Saumur et sur la nécessité d'y introduire des changements dont l'opportunité se faisait sentir. Chacun sait que cette institution militaire, que l'étranger nous envie justement, a fourni et fournit encore à notre pays les officiers instructeurs les plus distingués; mais le *recrutement* de notre Ecole de cavalerie — si l'on peut se servir de cette expression — étant devenu difficile, dans ces dernières années, par suite du peu d'empressement des officiers à entrer spontanément à l'Ecole de Saumur, le ministre a dû se préoccuper de cette situation afin d'y remédier.

« Un bon officier, lisons-nous dans le rapport que publie le *Moniteur*, n'aime pas à être longtemps éloigné de son corps; il y a, pour lui, un inconvénient sérieux à manquer à deux inspections générales; les notes qui lui sont données à l'Ecole de cavalerie, les propositions même dont il peut être l'objet, ne compensent pas ce qu'il perd, aux yeux de ses chefs, par sa longue absence du régiment. »

Frappé de ces considérations, le maréchal Randon propose à l'Empereur de réduire à douze mois

la durée du stage des officiers à Saumur, durée qui actuellement est de 21 mois. L'ouverture des cours d'instruction est fixée au mois d'octobre. Par suite de dispositions nouvelles, modificatives du décret de 1853, l'Ecole de Saumur comprendrait : une division de lieutenants instructeurs; une division de sous-lieutenants d'instruction; une division de sous-officiers élèves-instructeurs, une division de brigadiers-élèves instructeurs et une division de cavaliers-élèves.

Cette dernière division se composerait d'engagés volontaires, admis comme antérieurement, sous certaines conditions d'aptitude, à débiter ainsi dans la carrière militaire et à entrer dans les régiments avec l'instruction spéciale que l'on acquiert à l'Ecole impériale de cavalerie.

Des avantages sont stipulés, dans le rapport que nous analysons et auquel l'Empereur a donné sa haute approbation, en faveur des officiers, sous-officiers, brigadiers et cavaliers-élèves qui, dans leurs divisions respectives, se seront distingués par leur instruction et leurs aptitudes exceptionnelles.

L'enseignement actuel de l'Ecole sera augmenté d'un cours d'art militaire, appliqué à l'arme de la cavalerie. D'autre part, seront supprimés dans les cours de l'Ecole, certains détails que les officiers mettent journellement en pratique dans les régiments.

Tel est en substance le document que nous signalons au pays comme un nouveau témoignage de l'intérêt constant et éclairé que M. le maréchal Randon apporte à développer les éléments de succès que renferme déjà notre puissante organisation militaire. — Havas.

Un décret impérial du 27 avril 1860 porte que les engagements volontaires pour la garde impériale pourront désormais comprendre des hommes n'ayant pas servi. Ces hommes sont soumis aux conditions exigées de tous les engagés volontaires et aux conditions particulières de taille imposées par le décret du 17 juin 1857.

Les engagements des hommes n'ayant pas servi ne sont pas reçus pour une durée moindre de sept ans.

Par un arrêté du 7 mai 1860, M. le ministre de l'instruction publique,

Vu la délibération prise par le conseil départemental de Maine-et-Loire, sur la proposition de M. le préfet et vu l'avis de M. le recteur, a arrêté la liste des récompenses honorifiques à décerner aux instituteurs, institutrices et directrices des salles d'asile du département, pour l'année scolaire 1858-1859. Dans cette liste figurent :

M. Choyer, instituteur primaire à Saumur, pour une médaille de bronze;

M^{me} Jaureau (sœur de St-Nicolas), institutrice à Doué, également pour une médaille en bronze;

M^{me} Clemenceau (sœur de la Pommeraye), institutrice au Thourel, pour une mention honorable.

On lit dans le journal de *Maine-et-Loire* :

Nous apprenons, avec la plus vive satisfaction, que M. le ministre de l'instruction publique vient de nommer M. Daillière bibliothécaire à la Sorbonne. Notre compatriote succède, dans cet emploi, à M. Regnier, membre de l'Institut, nommé conservateur de la même bibliothèque, en remplacement de M.

pleine de soleil, leurs heures de jeunesse et d'amour, comme font les enfants des bluets et des pavots qu'ils ont butinés dans les blés en cassant les épis. Mais la vieillesse vient pour la femme folle comme l'hiver vient pour l'enfant. Plus d'ardeur, plus d'amour dans le cœur de la femme, plus de fleurs des moissons dans la robe de l'enfant. Aux plaisirs dévorants succède l'ennui; au luxe éblouissant, la misère; à l'espérance le dégoût et le découragement. Voilà mon histoire, frère. Mais quand, au milieu de l'hiver, un voyageur transi trouve sur sa route un foyer hospitalier, il s'en approche et s'y réchauffe, et la vie prête à s'éteindre lui revient. Je suis ce voyageur, triste, glacé, souffrant; vous m'offrez la flamme qui ranime en m'offrant votre amitié, je vais travailler à en devenir digne.

La Nanon oublia bien vite, au milieu de la vie calme où elle retraits, les orages d'ivresse ou de désespoir de son existence passée; et souvent, aujourd'hui, en contemplant le visage rayonnant de la Mionette, qui semble se mirer dans le front rose de son plus jeune enfant endormi, la Nanon, qui berce le petit être, s'écrie en elle :

— Oh! si je n'avais jamais quitté le village!

(Echo des Feuilletons.)

Eugène MULLER.

Ph. Lebas, aussi membre de l'Institut, décédé. Ainsi, sans avoir passé par les grades inférieurs de l'administration des bibliothèques, M. Daillière débute dans cette administration par une position élevée et des plus enviées parmi les gens de lettres. Il doit cet avantage à ses services universitaires et à ses succès littéraires.

On lit dans le *Constitutionnel* :

« On sait que les élections pour les conseils municipaux doivent avoir lieu tous les cinq ans. C'est cette année qu'elles doivent se faire. Quelques journaux annoncent qu'elles se feront après la clôture de la session législative; mais comme il est probable que la session se prolongera jusqu'en juillet, il est probable qu'il faudra les retarder pour éviter qu'elles ne coïncident avec la moisson. »

La lettre du 5 janvier avait mis les études économiques à l'ordre du jour; comment se fait-il que cette science soit encore loin d'avoir force de loi dans le monde? Comment se fait-il que d'intolérables anachronismes économiques soient encore défendus par nos hommes politiques? C'est que nous sommes tous enclins à cette insouciance manie qu'on nomme l'habitude; c'est que la paresse humaine, marchant contre le vœu de l'intelligence, cherche à tuer le progrès pour s'éviter la peine de l'approfondir; c'est qu'il ne suffit pas d'une simple note au *Moniteur* pour instruire un peuple dans la science économique; il faut que l'expérience et le frottement des échanges, viennent aplanir les parties anguleuses de nos réformes douanières.

Quand on a suivi pas à pas dans l'histoire la marche lente du progrès, on peut comprendre les difficultés qu'on éprouve à réformer les abus; mais il faut être tourmenté de l'ardent désir de voir la prospérité de son pays pour ne pas se rebuter des études arides de l'économie; il faut avoir l'intime conviction de trouver en cette science une ennemie naturelle de toutes les passions violentes, pour oser aborder les réformes, qui peuvent influencer la production et la consommation des richesses.

Si le progrès traîne à sa suite des complications inconnues de nos pères; si la concurrence transforme le monde en un vaste champ de bataille où les grands producteurs absorbent les petits; c'est aussi le progrès qui élève le niveau social, c'est aussi la concurrence qui crée l'émulation; c'est à l'émulation que nous devons les inventions, les améliorations, le bon marché des produits.

L'ancien système des maîtrises et des jurandes n'a pas pu se relever depuis 89; la corporation, sorte de féodalité bâtarde, où l'apprenti et le compagnon tenaient la place du serf attaché à la glèbe, ne serait pas seulement une anomalie au dix-neuvième siècle, elle serait de plus une impossibilité. Mais, en passant de la servitude à l'indépendance, des corporations au travail libre, la révolution a creusé de grands vides au travailleur. Le progrès doit faire jaillir des remèdes aux sources même du mal; il appartenait à l'économie politique d'en définir le véritable : « Le but des sociétés de secours mutuels, dit Bastiat, est une répartition sur toutes les époques de la vie des salaires gagnés dans les bons jours. Dans toutes les localités où elles existent, elles ont fait un bien immense. Les associés s'y sentent soutenus par le sentiment de la sécurité, un des plus précieux et des plus constants qui puissent accompagner l'homme dans son pèlerinage ici-bas. De plus, ils sentent tous leur dépendance réciproque, l'utilité dont ils sont les uns pour les autres; ils comprennent à quel point le bien et le mal de chaque individu ou de chaque profession deviennent le bien et le mal communs; ils se rallient autour de quelques cérémonies religieuses, prévues par leurs statuts; enfin ils sont appelés à exercer les uns sur les autres cette surveillance vigilante si propre à inspirer le respect de soi-même, en même temps que le sentiment de la dignité humaine, ce premier et difficile échelon de toute civilisation. . . . Grâce à cette surveillance, on voit disparaître peu à peu l'ivrognerie et la débauche; car, quel droit aurait au secours de la caisse commune un homme qui se serait volontairement attiré la maladie et le chômage par sa faute et ses habitudes vicieuses? »

Il y a 4 jours, en conduisant à sa dernière demeure le président de la société de secours mutuels de Saumur; aujourd'hui, en propageant les idées de cette société, nous croyons donc remplir nos devoirs sociaux. E. DE FOS.

Saumur, 28 mai 1860.

AVIS.

La grande foire de Varennes-sous-Montsoreau aura lieu le mercredi 30 mai 1860.

Pour chronique locale et faits divers. P. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

D'après la Patrie, les dernières dépêches de la Sicile n'annoncent rien de décisif. Suivant une dépêche, Garibaldi menacerait toujours Palerme; suivant une autre, que nous mentionnons sous toutes réserves, il serait à Mansitespra, à environ 4 kilomètres de Monreale.

Une dépêche reçue aujourd'hui, dit encore la Patrie, confirmerait la mort de Nino Bixio, tué à la tête des volontaires italiens.

La discussion continue à la chambre des députés de Turin sur le traité du 24 mars, et nous ne voyons pas qu'il se soit rien produit dans les divers discours prononcés qui vaille la peine d'être mentionné.

Notre correspondance de Turin nous apprend qu'une crise ministérielle se prépare à Turin, et qu'un remaniement de cabinet est imminent. On

pense que M. de Cavour restera à la tête du nouveau ministère. (Le Pays.)

POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES DE FRANCE.

Service de la ville de Saumur.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A partir de la Saint-Jean 1860, les ateliers, magasins et bureau de l'administration seront transférés rue Verte, près le Champ-de-Foire. (241) Le régisseur, AUBEUX.

BOURSE DU 26 MAI

3 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 69 50
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 96 00.

BOURSE DU 28 MAI

3 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 69 70.
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 96 50.

Marché de Saumur du 26 Mai.

Froment (hec. de 77 k.) 19 31	Graine de colza . . . 25 —
2 ^e qualité, de 74 k. 18 75	— de lin . . . 24 —
Seigle 12 —	Amandes en coques (l'hectolitre) . . . — —
Orge 11 60	— cassées (30 k) — —
Avoine (entrée) . . 10 30	Vin rouge des Cot., —
Fèves 12 —	compris le fût, —
Pois blancs 36 —	1 ^{er} choix 1839. 180 —
— rouges 52 —	— 2 ^e — . . . 120 —
Cire jaune (50 kil) . 22 50	— 3 ^e (a) — . . 100 —
Huile de noix ordin. 80 —	— de Chinon. . 110 —
— de chenevis. . . 45 —	— de Bourgueil . 140 —
— de lin. 48 —	Vin blanc des Cot., —
Paille hors barrière. 40 46	1 ^{re} qualité 1839 130 —
Foin 60 75	— 2 ^e — . . . 110 —
Pois (droits com) 58 50	— 3 ^e (a) — . . . 90 —
Graine de trefle. . . — —	— ordinaire. . . — —

(a) Prix du commerce.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER

présentement,

OU A VENDRE,

MAISON, avec écurie et jardin, rue Beaurepaire, n° 31, occupée par M. le capitaine CHEVALS.

S'adresser audit notaire. (250)

A VENDRE

La MAISON occupée par M^{me} Pasquier, modiste, rue Saint-Jean.

S'adresser à M^e MAUBERT, huissier.

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n° 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

MAISON A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON

Avec Cour et Jardin.

Rue Doncan, n° 7.

S'adresser à M. FERBU, tailleur, rue Saint-Nicolas. (237)

A LOUER

UNE VASTE MAISON

Propre au commerce,

Place du Marché, à Brissac,

Cette maison, anciennement l'auberge de la Croix-de-Fer, est restaurée à neuf et dans la position la plus avantageuse.

S'adresser à M. ROUSSEAU, rue Saint-Nicolas, à Saumur. (240)

VENTE AU DÉTAIL

de

FOIN, PAILLE ET AVOINE.

M. BOUSSIN a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de ce jour il fournira à toute personne qui voudra s'adresser à lui, du foin, de la paille et de l'avoine première qualité.

S'adresser chez M. Richard, aubergiste, rue du Portail-Louis. (225)

LA PATERNELLE,

Compagnie d'assurance contre l'incendie, représentée à Saumur, par M. PAPILLON fils, rue de l'Hôtel-Dieu, 14. (439)

MALADIES DES YEUX

ET DES PAUPIÈRES.

Pommade de la VEUVE FARNIER, DE BORDEAUX. Un siècle d'expériences favorables. — La vente en est autorisée par un décret impérial et les contre-facteurs poursuivis. Dépôts: à Saumur, chez M. PERARE; à Angers, J. PERRAULT, ph.; à Cholet, BONTEMPS aidé et BONTEMPS jeune, pharmaciens.

OEUVRES COMPLÈTES DE LAMARTINE

PUBLIÉES OU INÉDITES

ÉDITION PERSONNELLE, DÉFINITIVE, UNIQUE

PAR SOUSCRIPTION

Monument de Bibliothèque ne se vendant pas en Librairie, réservé aux seuls Souscripteurs.

Ces œuvres se composent de CENT ET UN volumes, fruits divers d'une longue vie, réduits en 40 volumes de grand format in 8° de cinq à six cents pages, papier vélin et d'un magnifique caractère d'imprimerie. On a fixé le prix à 8 francs le volume, ce qui porte le prix total des œuvres complètes ou de ces cent et un volumes primitifs à 320 francs.

Pour que ce prix des œuvres complètes fût accessible à plus de fortunes, il l'a divisé en quatre paiements de 86 francs par an, représentés par quatre mandats de 80 francs signés par les souscripteurs.

Les mandats seront payables le 15 mai de chacune des années 1860, 1861, 1862, 1863.

Les souscripteurs recevront 10 volumes par an.

De son côté, M. de Lamartine adressera à chaque souscripteur un engagement authentique de sa main pour lui et, en cas de décès, pour ses héritiers ou ayants droit, de livrer en quatre ans, aux souscripteurs, les cent et un volumes de ses œuvres complètes, contenues en 40 volumes grand format.

Chaque exemplaire portera la signature de M. de Lamartine et contiendra son portrait, si le souscripteur le désire.

Les personnes qui voudront prendre part à cette souscription n'auront qu'à signer quatre mandats, comme il est dit ci-dessus, et à les adresser sous enveloppe (franco) à M. de Lamartine, rue de Ville-l'Évêque, n° 43, à Paris. Elles recevront en retour leur titre de possession de la main de M. de Lamartine.

Les noms de tous les souscripteurs seront imprimés à la fin du dernier volume.

Le premier volume sera livré aux souscripteurs le 31 mai prochain.

N. B. Le Cours de littérature, ouvrage périodique en cours de publication, n'est pas encore compris dans l'œuvre, M. de Lamartine se le réserve jusqu'à la fin de sa vie.

Les personnes qui voudraient payer toute la somme en 1860 (mai), n'auraient à payer que 300 francs.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

7^e Année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

ABONNEMENTS

Un an. 6 mois.	
PARIS	13f. 8f.
DÉPARTEMENTS. . .	18f. 10f.
Corse, Algérie } Étranger, selon le tarif postal.	

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

BUREAUX A PARIS
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.

La France élégante n'a plus besoin aujourd'hui de justifier son succès toujours croissant et la place importante qu'elle occupe au premier rang des publications du même genre: l'accueil qu'elle a reçu lui est un sûr garant des sympathies nombreuses qu'elle a fait naître, et elle ne négligera rien pour se maintenir dans la voie d'améliorations qu'elle a inaugurée. — En paraissant deux fois au lieu d'une, elle a trouvé le secret, non-seulement de doubler le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La France élégante publie dans le courant de chaque année: — 1^{er} 24 numéros, format grand in-8^o,

édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2^o 28 à 30 gravures de modes colorées, inédites, dessinées par M^{me} HÉLOÏSE LELOIR; — 3^o 15 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre; — 4^o 15 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; — 5^o 4 à 6 planches de tapisserie colorée ou de dessins pour crochet, filet et tricot; — 6^o Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano; — 7^o et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffit de citer les écrivains qui y concourent pour nous dispenser de tout éloge.

La France élégante a publié l'année dernière:

Le Capitaine Simon, par Paul Féval; Delphine, par M^{me} Clemence Robert; Berthe, par Pierre Zaccone; elle commence en ce moment la publication

d'Un Roman de M^{me} la C^{te} DASH

qui sera suivi de Nouvelles de MM. Des Essarts, Elie Berthet, Paul Féval, Emmanuel Gonzales, Jules Sandeau, Etienne Enault, Jules Kergomard, Ponson du Terrail, Edmond About, Pierre Zaccone, M^{me} Anaïs Ségalas, comtesse Dash, Clemence Robert, Maria Delcambre, etc.

Il n'est point de recueils de ce genre qui puissent offrir une pareille réunion de talents divers et réellement distingués.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.